



www.fohdf.fr

POUVOIR D'ACHAT :

FO

NE LACHE RIEN !

Déclaration liminaire de FO
CST du 30 janvier 2024



Entre mes alertes



et mon porte-monnaie

FO revendique le choix d'une attractivité
sonnante et trébuchante !

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE
151 avenue Président Hoover - 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr
Site internet : www.fohdf.fr

Madame la Présidente,

FO ne cautionne pas la pratique régionale récente de faire récupérer aux agents des lycées des heures de travail non effectués, alors que les agents n'ont fait que se conformer aux consignes stricts de l'employeur de rester à leur domicile. Ces consignes étaient larges, générales pour les Hauts-de-France, et non déclinées par Département ou par Lycée, au moins pour la première journée. Les précédents au sein de la Région en 2016 n'avait pas donné lieu à récupération d'heures. Nous ne comprenons pas cette position nouvelle de l'administration régionale.

FO vous présente ses meilleurs vœux pour 2024,
Meilleurs vœux de santé, et meilleurs vœux de dialogue social.

Concluons 2023 !

Après avoir terminé l'année 2023 en instance entre un syndicat (qui finit en « A ») qui vous renvoie au Canal de Liaison InterCollègue (le CLIC du versant Nord), et son voisin d'un autre syndicat (en « A », mais pas le même) qui arbore avec intérêt un polo de l'ex Région Picardie, nous mesurons chez **FO** à quel point votre tâche, Madame FOURE, est ardue de défendre les intérêts d'une seule et même Région, la Région Hauts-de-France, surtout en présence de certains acteurs.

Pour rappel, chez **FO**, nous défendons les agents des 2 versants.

Accueillons 2024 !

Le premier propos de FO en CST de 2024 portera sur des félicitations. Oui, la Région Hauts-de-France est fer de lance sur certains domaines tels que les alertes, ou sur les ASA en raison de violences intrafamiliales.

Nous avons pu enfin découvrir que, dans le cadre de la simplification administrative, notre collectivité a enfin fait le choix de regrouper les dispositifs d'alerte sur une seule et même plateforme. Cette évolution va engendrer une simplification des démarches pour les agents, pour signaler des actes malvenus dans le cadre professionnel, de violences intra familiales ou non, des alertes éthiques, ou des évolutions de comportements vers une radicalisation.

En ce sens, cette démarche de simplification administrative rejoint les revendications continues de FO à ce sujet : Nous revendiquons encore et toujours une administration régionale bienveillante et simplificatrice.

Nous rejetons encore et toujours la bureaucratisation à outrance, la multiplication de référents pour chaque dispositif, qui aboutit à ce que chaque agent devienne au final le référent d'un dispositif, le référent d'un autre, y compris associatif, ...sans que cela ne révèle toujours au final un contenu ou des missions quotidiennes ou réelles.

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

Site internet : www.fohdf.fr

Oui, la Région Hauts-de-France peut être aussi fière et fer de lance sur d'autres domaines tels que l'attractivité et le pouvoir d'achat. Forcément pour **FO**, ces vœux de 2024 tiendront donc également en des remerciements.

Merci de mettre en œuvre très prochainement **la Prime de Pouvoir d'Achat pour les agents de la Région Hauts-de-France, et toutes autres mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents !**

Ou si vous préférez sous une autre forme : à quand un dispositif d'alerte régional sur le pouvoir d'achat des agents ?

Merci de votre attention

***Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général **FO**
Lionel BERAL,
Secrétaire Général Adjoint
Elus **FO*****